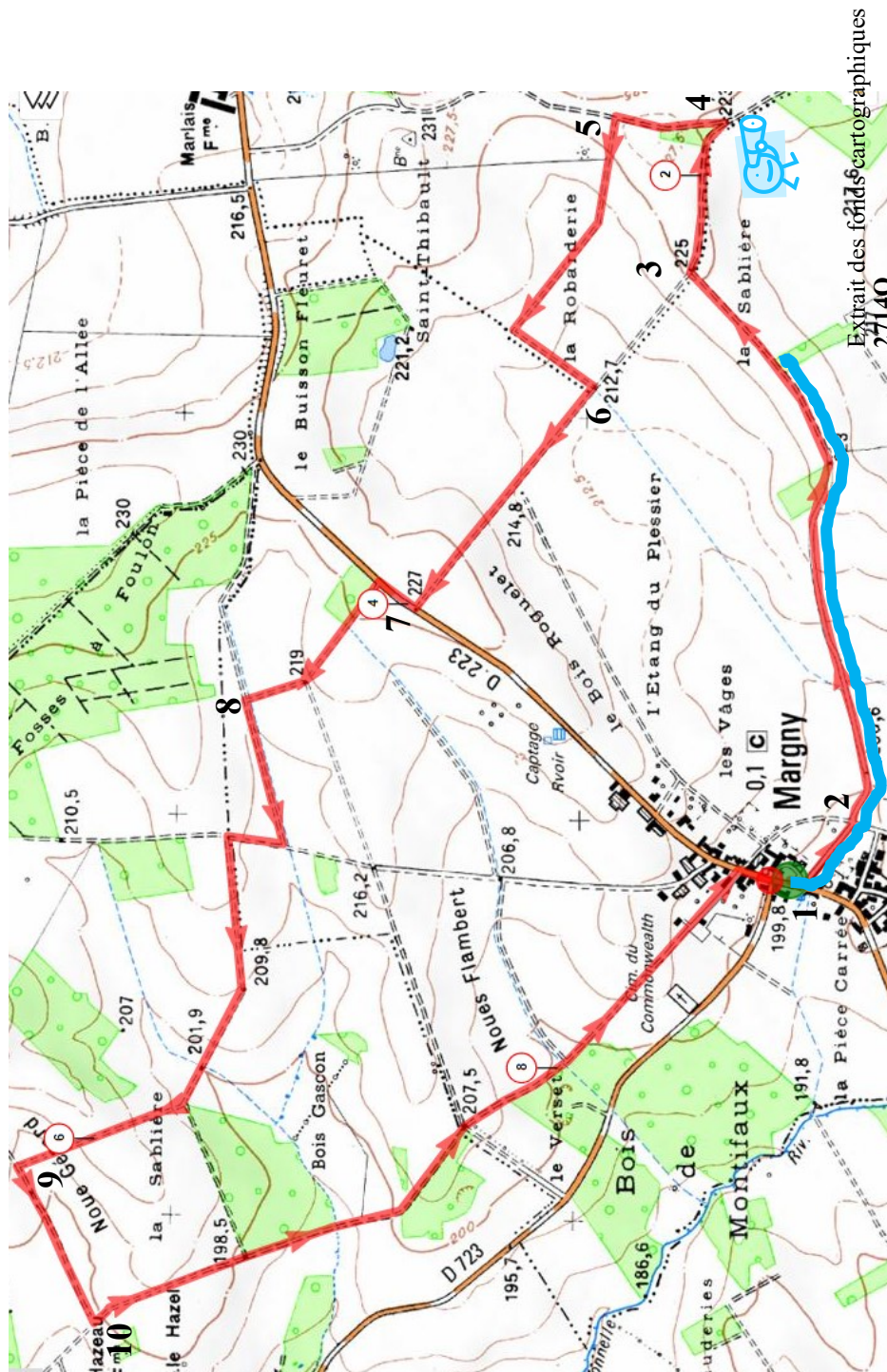




Extrait des fonds cartographiques
27140

IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010

Partie commune aux circuits 22 et 23



MARGNY « Circuit nature »

8,75 km Facile - Environ 2 heures 15 -



*Groupez les circuits 22
(Les Hameaux) et 23
(Circuit Nature) pour une
rando de 17km*

- 1 Départ du parking situé devant la mairie. A la sortie du parking, prendre tout de suite le chemin goudronné à gauche qui longe le fossé.
- 2 Après 200m, laisser la rue de la Croix sur votre droite et continuer tout droit sur le chemin goudronné. Suivre ensuite le chemin herbé en laissant le 1er chemin à droite le long du bois (distance globale environ 1,5 km).
- 3 A l'intersection suivante, prendre à droite pour aller découvrir la vue sur la plaine d'Orbais.
- 4 Contourner le bois en tournant à gauche en épingle à cheveux : au fur et à mesure, on découvre les hameaux de La Blandinerie, Les Puisards, Montlibault, Les Angloux, Champdonnant et Le Tremblay, et derrière, les forêts de Vassy et d'Enghein.
- 5 Au premier chemin, tourner à gauche au bout de la haie le long de la pâture. Après environ 500m, il vire à gauche.
- 6 Au croisement suivant, face au fossé, tourner à droite puis continuer tout droit jusqu'à la route.
- 7 Tourner à droite pour emprunter, sur environ 100m, la route qui mène à l'orée d'un bois. Prendre le chemin à gauche et longer ce bois, puis continuer jusqu'au chemin qui longe le fossé.
- 8 Tourner à gauche et le suivre jusqu'à un chemin goudronné que l'on emprunte en tournant à droite, au bout de 100m. A l'intersection suivante, prendre à gauche. Suivre ce chemin qui passe près d'un bois que l'on dépasse.
- 9 A l'intersection suivante, tourner à gauche, puis au bout de 200 m encore à gauche.
- 10 On arrive sur le chemin que l'on suivra jusqu'au bout (sur 2 km env.) pour atteindre le village. Sur la route prendre à droite et rejoindre la mairie.

Circuit Nature

Margny est une commune à vocation essentiellement agricole. 3 fermes subsistent dans le village.



Le lavoir : autrefois, une dizaine de petites mares réparties dans le village servaient d'abreuvoir aux animaux, mais aussi au lavage du linge. Petit à petit elles ont été comblées, il ne reste plus que la principale, « le Gué », en bordure de la place. L'unique source du village l'alimente. Le lavoir lui fait suite, il fut construit en 1877 et rénové en 1977.

L'église : elle fut construite avant 1214, la chaire en 1763 et la sacristie en 1776. Depuis 1829, différentes réfections ont été réalisées (vitraux, clochers, combles, toiture). Actuellement, très peu d'offices sont célébrés dans l'église.



Agriculture : en 1900, on comptait 33 agriculteurs sur la commune, il n'en reste plus que 3.

En 1970, une grande partie des terres était occupée par des pâturages pour alimenter environ 200 vaches laitières. Il ne reste plus que 3 agriculteurs et aucun d'eux ne possède de vaches laitières mais des vaches allaitantes.

Le gîte de **M. et Mme Mineau** est ouvert toute l'année et labellisé « Bienvenue à la Ferme » et « Gîtes de France - 3 épis ». Ils ont également des chambres d'hôtes.



CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détrit. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20

L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr

site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie de Margny et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

